

	www.entraide-esi-ide.com	STAGES
	SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE (SSIAD)	

Le Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD) intervient à domicile pour dispenser les soins. Il est géré par l'Agence Régionale de Santé (emplacement, tarification, nombre de patients,...). Il permet le maintien à domicile, agit sur prescription médicale et est pris en charge par l'Assurance Maladie. Son rôle est de prévenir la perte d'autonomie, d'éviter des hospitalisations, de faciliter le retour à domicile lors d'une sortie d'hospitalisation et de retarder une entrée en institution.

Population rencontrée

Les patients pouvant être pris en charge en SSIAD sont des personnes âgées (de plus de 60ans) dépendantes, dont le degré de dépendance est calculé selon des grilles et/ou des personnes handicapées (de + de 60ans).

Équipe professionnelle essentiellement rencontrée

- Médecin
- Infirmier(e) Diplômé(e) d'Etat
- IDE coordinateur
- Aide-soignante
- Équipe de direction
- Secrétariat

Cette liste est non exhaustive. Vous pouvez rencontrer, selon les services et habitudes de service, d'autres professionnels de santé, des agents des services techniques,...

Soins essentiellement rencontrés

- Soins d'hygiène et de confort
- Aide au changement de position à l'aide de matériel médical
- Administration des thérapeutiques
- Coordination des différents acteurs de soins
- Surveillance des paramètres vitaux
- Aide au repas
- Réalisation de l'admission des patients

Cette liste est non exhaustive et regroupe les principaux soins rencontrés.

Traitements essentiellement rencontrés

- Antalgiques
- Antihypertenseurs
- Bêtabloquants
- Anticoagulants
- Antidiabétiques oraux

Cette liste est non exhaustive et regroupe les principaux traitements rencontrés.

Pathologies rencontrées

- Démences
- Parkinson
- Accident vasculaire cérébral
- Insuffisance cardiaque
- Insuffisance respiratoire
- Insuffisance rénale
- Pathologies liées au vieillissement
- Diabète

Cette liste est non exhaustive et regroupe les principales pathologies rencontrées.

Prérequis

- Connaissance de la personne âgée et du processus de vieillissement
- Connaissance des différents textes législatifs
- Avoir une bonne capacité d'adaptation (être chez les patients et non dans un service de l'hôpital, s'adapter à chaque habitude de chaque patient, ...)
- Savoir mettre une distance entre les patients afin de ne pas rentrer trop dans l'intimité des patients
- Connaissances des grandes fonctions vitales